084-258402346-20170518-2017CS47-DE

😘 နှင့် certifié exécutoire

: Bation Coar le préfet : 30/05/2017

rhégiogal: 30/05/

e s'invente ici par délégation

Membre des réseaux Réserve de biosobèra (Unesco) Géoparc mondial Unesc Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Délibération **2017 CS 47** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet: ACTION MUTUALISEE INTERPARC TOURISME 2017/2020: DEMANDE SUBVENTION POUR « LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE PARC NATUREL REGIONAL EN REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR »

L'an deux mille dix-sept et le 18 mai à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 mai, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Laurence PONCHON, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Christiane NAJI, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Nelly BAJOLLE, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Philippe ROUX, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Pascal DEPOISSON, Pierre PESSEMESSE, Daniel LECORNEC, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON.

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD Anne-Cécile REUS à Fernand PEREZ

Messieurs

Jacques DECUIGNIERES à André BERGER Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE Francis FARGE à Gisèle MAGNE Mathias MEIGNAN à Arnaud BOUTET Pierre POURCIN donne pouvoir à André BOUFFIER

Etaient excusés

Mesdames Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN, Bénédicte MARTIN, Geneviève RECUBERT

Monsieur Rémy RAYE

Etaient aussi présents

Mesdames Marie-Christine KADLER, Sandrine REDENTI

Parc naturel régional du Luberon ● 60 place Jean-Jaurès ● BP 122 ● 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • Fax: 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son Orientation C.2 : Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable ;

Vu la délibération 2016 CS 76 portant sur la note de positionnement stratégique sur le tourisme durable des 7 parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur;

Considérant :

- Que, fort des résultats déjà obtenus, le réseau des 7 Parcs souhaite faire monter en puissance l'accompagnement des professionnels du tourisme dans une démarche de progrès, avec un large déploiement de la Marque Valeurs Parc naturel régional,
- Que, dans des perspectives de mutualisation, les 7 Parcs souhaitent continuer à internaliser ces missions,
- Qu'en raison de sa position géographique centrale, le Parc du Luberon porte administrativement un de ces deux postes à hauteur de 0.7 ETP,
- Qu'une convention sera signée entre les 7 Parcs, afin de bien établir les modalités de coopération et l'organisation globale du dispositif,

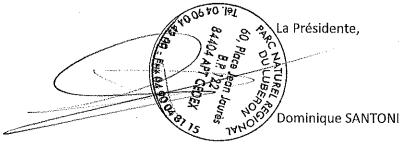
Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la poursuite de ce projet et le portage par le Parc du Luberon pour 0.7 ETP ;
- APPROUVE le plan de financement associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté et d'AUTORISER son Président à solliciter une demande de financement de 175 000€ tels qu'après :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)		
0.7 ETP	97 650	Conseil régional		175 000
Frais généraux	23 850	Professionnels marqués		3 000
Ingénierie des 7 PNR	72 000	7 PNR de PACA Dont PNRL	10 300	72 000
Etudes marketing	25 000			
Ateliers/Rencontres	31 500			
Total	250 000			250 000

- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



Nombre d'annexe(s) jointe(s):0